



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 26 janvier 2021
Par visioconférence
 18h30 à 21h00
Procès-verbal

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Lucie Roy	Représentante des parents
2	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
3	Madame Catherine Ian	Représentante des parents
4	Madame Véronique Bleau	Représentante des parents
5	Madame France Sauvageau	Représentante des parents
6		
1	Madame Anne-Catherine Laferrière	Enseignante
2	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
3	Madame Kassandre Chéry	Enseignante
4	Madame Johanne Trudel	Enseignante
5	Madame Marie-Christine Trottier	Enseignante
6		
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Magalie Michaud	Directrice de l'école
	Madame Nada Haouili	Directrice adjointe de l'école
Sont absents		
1	Madame Ann Légaré	Technicienne du service de garde
2	Monsieur Radhouane Sghaier	Représentant des parents
3		

23	La convocation, le quorum et les présences :
	Madame Lucie Roy, présidente du conseil d'établissement 2020-2021, ouvre la séance à 18h33 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

24	Question(s) du public :
	Aucun membre du public n'est présent.

25	L'adoption de l'ordre du jour :
015-CÉ 20/21 – 18	CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	le rajout des deux points suivants : CONSIDÉRANT 30-Travaux du conseil, : <ul style="list-style-type: none"> - Anglais intensif 20-21 - Parascolaire
	CONSIDÉRANT la modification : 30-e- point reporté à la fin de l'ordre du jour
	EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Trottier et appuyée par madame Sauvageau il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 26 janvier 2021
	En y apportant les rajouts et la modification.

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	23	a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente b) Présences – vérifications et quorum	Adoption Constat
10 min.	24	Question(s) du public	Information
5 min.	25	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
5 min.	26	Adoption du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2020	Adoption
5 min.	27	Suivi(s) au procès-verbal	Information
10 min.	28	Correspondance <ul style="list-style-type: none"> • Site internet • Conférence parent • Adresse courriel du CÉ • Facebook parent • Fondation 	Information

15 min.	29	Les rapports et la reddition de comptes : a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du service de garde;	Information
60 min.	30	Travaux du conseil : a) Covid-19 – portrait de la situation; b) 1 ^{er} bulletin et rencontres des parents; c) Plomb dans l'eau; d) Critères de sélection et de nomination du directeur ou de la directrice de l'école; e) Formation Ministère de l'Éducation- capsules; f) Programme d'éducation à la sexualité; g) Contenus en orientation scolaire et professionnelle; h) Anglais intensif 2021-2022;	Information Information Information Consultation Information Approuve Approuve Approuve
5 min.	31	Affaires nouvelles :	Information
5 min.	32	Levée de la séance	Adoption
15 min.	33	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	Information

26	Adoption du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2020 :	
015-CÉ 20/21 - 19	PRÉAMBULE	Madame Lucie Roy, présidente du conseil d'établissement 2020-2021, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de madame Chéry et appuyée par madame Sauvageau il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020;
		En n'y apportant aucune modification.

27	Suivi(s) au procès-verbal :	
1-	Pas de suivi	

29	Les rapports et les redditions de comptes :
----	---

1 – De la présidente :

29-a)	Rapport de la présidente : Madame Roy mentionne que des points ont été discutés entre les différents membres du CÉ et des parents. Il y a eu des échanges de courriels sur certains sujets à discuter aujourd'hui, dans « Correspondance » dans le but d'être, autant les parents, les membres du CÉ et la direction sur la même longueur d'onde.
-------	---

28	Correspondance :
Site Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Ramy suggère des modifications au site internet de Beau-Séjour afin de le rendre plus accessible. Possibilité de rajouter des sections, des informations et de faire des mises à jour. • Avoir une section pour les activités du CÉ. • Former un sous-comité : Catherine, Nada, profs de l'école (à venir). • Court terme : voir la possibilité d'avoir un Padlet
Conférence parent	<ul style="list-style-type: none"> • But : outiller les parents sur comment gérer des conflits. • Mme Michaud précise qu'à l'école, il y a l'enseignement des comportements attendus, des plans de leçon ainsi que le programme Vers le Pacifique. • Mme Michaud mentionne la possibilité d'avoir une conférencière qui pourrait traiter de certains sujets. • Sujets-formations sur : gestion des conflits, présentation de la façon de résoudre les conflits à Beau-Séjour, valorisation de la lecture. • Possibilité de faire une vidéo explicative avec mise en situation des étapes de résolution de conflits.
Adresse courriel du CÉ	<ul style="list-style-type: none"> • L'adresse @csmb.qc.ca doit être associée à un employé, donc impossible d'en avoir pour le CÉ. Possibilité d'avoir une autre adresse. • Difficulté de gestion de la boîte de courriels. • Au besoin, écrire à l'adresse courriel de Beau-Séjour.
Facebook parent	<ul style="list-style-type: none"> • But : améliorer la communication avec l'école. • Mme Roy : l'entretien est difficile et cela encourage les débordements. • Mme Ramy : but véhiculer des informations et aller chercher le pouls des parents. • Trouver un autre moyen que Facebook.
Fondation	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Ramy : le but est de répondre aux besoins de l'école. • Mme Roy : quel sera le but? Que veut-on accomplir? Les étapes et l'organisation d'une fondation demandent beaucoup de temps.

	<ul style="list-style-type: none"> Mme Michaud : Il y a déjà la Fondation Saut-Saint-Louis https://www.fssl.org/ et le Fonds à destination spéciale de l'école qui peuvent répondre aux besoins de l'école.
--	--

2 – Rapport de la directrice : Madame Michaud

29-b)	Projet éducatif : Mise en place d'équipes collaboratives	<ul style="list-style-type: none"> La première rencontre collaborative a eu lieu le 4 décembre dernier. Les équipes ont échangé sur les pratiques évaluatives.
	Formation	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs membres du personnel ont suivi la formation sur l'approche TEACCH (service de garde, TES, titulaires classe)
	Formation de tout le personnel du service de garde	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'enseignement des comportements attendus + création de liens avec les enfants.
	Départ de Karine Letarte	<ul style="list-style-type: none"> Mme Letarte nous a quitté le vendredi 22 janvier. Pas de psychologue pour le moment. Le centre d'expertise professionnelle est à notre service au besoin.
	Autorisation de faire des ateliers culturels	<ul style="list-style-type: none"> En présence ou virtuel. Un montant par élève sera attribué.

3 – Rapport du service de garde :

29-c)	Pas de point
-------	--------------

30 Les travaux du conseil d'établissement :

30-a)	Covid10- portrait de la situation
	<ul style="list-style-type: none"> Une seule fermeture de classe depuis le dernier CÉ.
30-b)	1 ^{er} bulletin et rencontres des parents
	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} bulletin reporté de quelques jours à la suite de l'annonce du ministre de l'Éducation. Il sera disponible au plus tard le 5 février 2021.
30-c)	Plomb dans l'eau
	<ul style="list-style-type: none"> Invité : M. Marc Bisson, coordonnateur des services pour un milieu sain et sécuritaire au CSSMB. Mandat : vérifier la qualité de l'air, plomb dans l'eau, dioxyde de carbone, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> • M. Bisson fait un résumé de ce qui a été fait au centre de service par rapport au plomb dans l'eau et à la ventilation et rassure les membres du conseil. • Mme Michaud : le 26 janvier des mesures ont été prises à l'édifice sud. On a des mesures très strictes d'ouvrir les fenêtres régulièrement pendant la journée pour faire circuler l'air.
30-d)	Critères de sélection et de nomination du directeur ou de la directrice de l'école
	<ul style="list-style-type: none"> • Même critères que l'an dernier.
30-e)	Formation Ministère de l'Éducation - Capsules
	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été convenu de traiter ce point à la fin de la rencontre en visionnant quelques capsules et en discutant du contenu par après. • Vu l'heure tardive de la fin de la rencontre, il a été décidé de remettre la discussion à la prochaine rencontre et de visionner individuellement les premières capsules à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/
30-f)	Programme d'éducation à la sexualité
015-CÉ 20/21 - 20	<p>PRÉAMBULE</p> <p>Mme Haouili présente le contenu du programme d'éducation à la sexualité de la 1^{re} à la 6^e année de l'année 20-21 qui se retrouve également sur le site Web de l'école.</p>
	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>que depuis septembre 2018, le ministre a prescrit des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour chaque année du primaire et du secondaire. (Instruction annuelle 2018-2019)</p>
	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>que la planification a été élaborée avec les enseignants</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE</p> <p>sur proposition de madame Roy et appuyée par madame Trudel, il est résolu à l'unanimité</p>
	<p>D'APPROUVER</p> <p>la planification du programme d'éducation à la sexualité 20-21.</p>
30-G)	Programme en orientation scolaire et professionnelle
015-CÉ 20/21 - 21	<p>PRÉAMBULE</p> <p>Madame Haouili présente le contenu du programme en orientation scolaire et professionnelle du 3^e cycle de l'année 20-21, qui se retrouve sur le site Web de l'école.</p>
	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>que, conformément à l'article 461 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2020-2021;</p>

	CONSIDÉRANT	que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ;
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 85 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> , le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3 ^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2019-2020;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Roy appuyée par Mme Sauvageau, il est résolu;
	D'APPROUVER	le programme en orientation scolaire et professionnelle 20-21.
30-h)	Anglais intensif 2020-2021	
015-CÉ 20/21 - 22	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente la proposition des enseignantes du programme d'anglais intensif de l'école Beau-Séjour à partir du 22 février 2021. Les enseignantes aimeraient que la modalité soit deux semaines en académique et deux semaines en anglais au lieu de une semaine-une semaine qui se vit actuellement.
	CONSIDÉRANT	que cette réorganisation n'affectera pas le total du nombre de périodes alloués aux différentes matières
	CONSIDÉRANT	que cela n'affectera pas l'horaire des élèves
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Bleau appuyée par Mme Boileau il est résolu;
	D'APPROUVER	la nouvelle modalité du programme d'anglais intensif à partir du 22 février 2021.
30-h)	Anglais intensif 2021-2022	
015-CÉ 20/21 - 23	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente le programme d'anglais intensif de l'école Beau-Séjour, son but et la modalité souhaité pour l'année 21-22, à savoir cinq mois en académique et cinq mois en anglais.
	CONSIDÉRANT	que nous n'avons pas les recommandations du MEQ par rapport aux modalités recommandées pour l'année prochaine
	CONSIDÉRANT	que Beau-Séjour aimerait continuer à offrir ce programme
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau appuyée par Mme Chéry il est résolu;
	D'APPROUVER	Le programme d'anglais intensif pour l'année 21-22
		Selon les modalités à venir en conformité avec les recommandations du MEQ.

30-h)	Parascolaire	
	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente le programme parascolaire Les Petits As et les nouvelles modalités virtuelles.
	CONSIDÉRANT	que la tenue des activités n'aura pas lieu à l'école et que l'école ne peut suivre le déroulement des ateliers ni répondre aux parents
	CONSIDÉRANT	qu'il existe plusieurs organismes qui pourraient offrir des services similaires aux parents de l'école et que des courriels ont d'ailleurs déjà été transmis aux parents qui s'étaient inscrits aux activités au cours des sessions antérieures
	EN CONSÉQUENCE	Il a été décidé que l'école ne transmettrait pas la publicité provenant de Les Petits As aux parents

31	Affaires nouvelles	
	a)	Pas de point

21-	Levée de la séance :	
015-CÉ 20/21 - 24	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de madame Trottier et appuyée par Mme Ian, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h48.

22 -	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB	
	<p>Madame Ramy, déléguée au comité de parents du CSSMB, résume les points de la dernière séance du comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il a été question du plomb dans l'eau et de la ventilation dans les écoles. <p>Mme Ramy demande si, en cas de confinement, tous les élèves qui ont besoin d'un outil informatique peuvent en avoir. Mme Michaud confirme que oui et que nous sommes prêts à l'éventualité de fermeture de classe ou de l'école.</p> <p>Mme Ian demande si le CÉ pourrait souligner la semaine des enseignants qui aura lieu début février. Mme Michaud est en accord. Mme Ian composera une lettre pour être transmise au nom du CÉ</p>	